



Dispositif national EpiNano

pour la surveillance épidémiologique des travailleurs exposés aux nanomatériaux manufacturés

Kathleen Chami, pour l'équipe projet EpiNano
Colloque Nanos, Direccte Nantes
19 décembre 2019

Statut

- Etablissement public sous tutelle du ministère de la Santé

Mission

- Protéger efficacement la santé des populations

Trois axes

- Anticiper, comprendre, agir

Organisation

- Création en 2016 (fusion InVS, Inpes et Eprus)
- ~600 agents (Source : Stratégie 2022)

Contexte

- Utilisation croissante des nanomatériaux manufacturés
- Interrogations sur les effets sur la santé
- Absence de réglementation spécifique

Historique

- **2007 : Saisine conjointe DGT – DGS**
- **2007 – 2013 : Phase préparatoire**
 - 2010 : Rapport de faisabilité
 - Conception protocole, outils (questionnaires)
- **2014 – 2016 : Recrutement (Phase 1)**
 - Mise en place du programme EpiNano à l'échelon national
 - Adossement à R-Nano
 - Difficultés de recrutement
- **2017 : Révision du dispositif et adaptation au terrain**
 - Soutien DGT/médecins inspecteurs du travail

Objectif

- Détecter précocement, caractériser et surveiller les effets éventuels – s'ils existent – des nanomatériaux manufacturés sur la santé des travailleurs exposés.

Principe

- Constitution d'un groupe de travailleurs potentiellement exposés aux nanomatériaux manufacturés
- Suivi de leur état de santé pendant au moins 20 ans
- Comparaison à l'état de santé d'une population de référence considérée non exposée dans son environnement professionnel

Etablissements

- Tous secteurs industriels, territoires français
- Production, utilisation ou reconditionnement de nanomatériaux manufacturés
- Actuellement 4 familles de nanomatériaux (Liste évolutive) :
 - Nanotubes de carbone (simple et multi-parois) • Dioxyde de titane • Dioxyde de silice • Noir de carbone.

Travailleurs

- Intervenant sur des postes de travail potentiellement exposants aux nanomatériaux manufacturés (ou à proximité de ces postes de travail)
 - Production de nanomatériaux « purs »
 - Manipulation/transfert de poudres; dispersion de poudres/liquides
- Non inclusion: Usinage (ponçage, perçage ...).
- Procédés dispersifs, ouverts, clos mais ouverts régulièrement
- Espaces ouverts ou fermés/semi-fermés
- Tous régimes (RG, MSA...).

Recrutement à 2 niveaux

Entreprises

- Deux circuits d'inclusion : • Santé publique France (via R-Nano essentiellement) • Médecins inspecteurs du travail
- Médecin du travail mis impérativement dans la boucle

Travailleurs

- Par Santé publique France
- Par voie postale, courrier adressé à leur domicile



Recueil des données à 2 niveaux

Recueil de données auprès des entreprises et des travailleurs

- Fréquence : A l'inclusion puis tous les 2-3 ans et pendant au moins 20 ans

A savoir :

- Santé publique France seul destinataire des données
 - Aucune information concernant le travailleur transmise à l'employeur
 - Aucune information publiée sur l'entreprise (secret industriel préservé)
- Données sécurisées, confidentielles
- Etude autorisée par la CNIL
- Etude basée sur le volontariat

Conformément à la loi informatiques et libertés (Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée)

- Les travailleurs sont libres de refuser de participer ou de changer d'avis
- Il suffit de le signaler à Santé publique France (Formulaire)

Données d'hygiène industrielle

- Finalités :
 - Classement des postes exposants/non exposants
 - Listing des travailleurs exposés
- Cahier de recueil technique CR Nano
 - Développé par Santé publique France
 - Méthode qualitative, avec semi-quantification du risque
 - Basé sur la méthode de Stoffenmanager nano (*Van Duuren-Stuurman 2012*)
 - Collecte de données par les établissements (Formation à distance)
 - Document d'analyse synthétique remis par Santé publique France (à venir)

Listing des travailleurs potentiellement exposés

- Transmission à Santé publique France de manière sécurisée après information des travailleurs concernés
- Fichier comprenant : nom, prénom(s), date/lieu de naissance, adresse, poste de travail concerné par l'exposition aux nanomatériaux manufacturés

Recueil des données « travailleurs »

Auto-Questionnaire

Volet détachable : coordonnées, données nominatives

Questionnaire (11 pages) :

Caractéristiques sociodémographiques

Habitudes de vie

Calendrier professionnel

Etat de santé déclaré

Formulaire de refus

**Autorisation CNIL
(n°913423 DR-2013-570)**

*Pseudonymisation
des données*



**Tiers de
confiance**



Systeme national des données de santé (SNDS)

Données de santé, causes médicales de décès



Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav)

Reconstitution de l'historique professionnelle

**Demande d'autorisation CNIL à
venir**

Outils d'information mis à disposition



VOTRE PARTICIPATION EST IMPORTANTE

EpiNano

ENQUÊTE NATIONALE SUR LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS EXPOSÉS AUX NANOMATÉRIAUX

Logos: République Française, Ministère de la Santé, Ministère du Travail, Santé publique France

Votre entreprise participe à l'enquête nationale EpiNano

- POURQUOI EPINANO ?**
EpiNano recherche l'existence ou l'absence d'effets sur la santé d'une exposition aux nanomatériaux.
- COMMENT PARTICIPER ?**
Les travailleurs concernés reçoivent à domicile un dossier de participation.
- DES QUESTIONS ?**
Votre médecin du travail et l'équipe EpiNano sont à votre disposition.

EpiNano implique la mise en œuvre d'un traitement de données à caractère personnel. Ce traitement fondé sur l'intérêt public a reçu l'autorisation de la CNIL et garantit la sécurité et la confidentialité des données traitées. Les droits d'opposition mais aussi d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation au traitement des données* sont à exercer par les travailleurs concernés auprès de l'équipe Projet EpiNano.

* loi 78-17 du 6 janvier 1978 et règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil, du 27 avril 2016.

EN SAVOIR PLUS
> Équipe projet EpiNano : epinano@santepubliquefrance.fr
> Délégue à la protection des données de Santé publique France : dpo@santepubliquefrance.fr

Affiche

comprendre

LES NANOMATÉRIAUX

Les nanomatériaux sont des produits chimiques qui peuvent se présenter sous forme de poudre, de liquide ou de gaz. Ils se caractérisent par une dimension infiniment petite de l'ordre du nanomètre (nm). Pour illustrer, il y a la même différence de taille entre 1nm et une pomme qu'entre une pomme et la Terre.

Les nanomatériaux offrent des propriétés uniques et innovantes. Ils sont utilisés dans de nombreux secteurs et leurs applications sont diverses : produits de beauté et d'hygiène, médicaments, aliments industriels, peintures, matériaux de construction, vêtements, appareils électroniques ...

à savoir

Les nanomatériaux peuvent aussi exister dans l'environnement de manière :
> naturelle (fumée des volcans, embruns marins...)
> non intentionnelle due à l'activité industrielle ou ménagère (échappement de gaz de voitures, fumées de soudage, grille-pain, four à micro-ondes...)

à savoir plus

Santé publique France est l'agence nationale de santé publique. Elle est placée sous la tutelle du ministère des Solidarités et de la Santé. Santé publique France a pour mission de protéger efficacement la santé des populations. Une mission qui s'articule autour de trois axes majeurs : anticiper, comprendre, agir.

EpiNano

EN SAVOIR PLUS
Santé publique France / DST - Equipe EpiNano
12, rue du Val d'Osne / 94415 Saint-Maurice Cedex
01 41 79 67 00 (Standard)
epinano@santepubliquefrance.fr
<http://nvs.santepubliquefrance.fr/epinano>

ENQUÊTE NATIONALE SUR LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS EXPOSÉS AUX NANOMATÉRIAUX

VOTRE PARTICIPATION EST IMPORTANTE

www.santepubliquefrance.fr

Dépliant

ENQUÊTE NATIONALE SUR LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS EXPOSÉS AUX NANOMATÉRIAUX

DIAPORAMA DESTINE AUX TRAVAILLEURS

Autorisation CNIL n°913423 (DR-2013-570)

SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

Santé publique France est l'agence nationale de santé publique

- Sous la tutelle du ministère des Solidarités et de la Santé
- A pour mission de protéger efficacement la santé des populations, une mission qui s'articule autour de trois axes majeurs :
 - anticiper,
 - comprendre,
 - agir.

Qu'est-ce que les nanomatériaux

Les nanomatériaux sont des substances chimiques qui :

- peuvent se présenter sous forme de poudre, liquide, ou gaz,
- se caractérisent par une dimension infiniment petite
 - de l'ordre du nanomètre (nm)
 - 1 nm = 0,000000001m

A savoir : Il existe plusieurs types de nanomatériaux différant par leur structure et donc leurs propriétés

Il y a la même différence de taille entre 1nm et une pomme qu'entre une pomme et la Terre.

Diaporama

Une enquête en 5 étapes

Etape 1

Identification des postes exposants

Collecte des données d'hygiène industrielle (établissement) et transmission à Santé publique France

Etape 2

Identification des travailleurs potentiellement exposés

Etape 3

Transmission de la liste des travailleurs à Santé publique France

Etape 4

Invitation des travailleurs à participer (Santé publique France)

Etape 5

Analyse des données (Santé publique France)

Rôle central du médecin du travail dans EpiNano

Vérifier l'éligibilité de l'établissement

- En prenant contact avec le MIT de sa région
- Et/ou Santé publique France si nécessaire

Promouvoir l'intérêt de ce dispositif national

- Auprès de la direction de l'établissement
- Contribuer à la sensibilisation des travailleurs

Désigner un ou des investigateurs

- Equipe pluridisciplinaire, toute personne compétente interne/externe
- Recueil de données d'expositions des postes de travail exposants

Au besoin, aider les travailleurs à remplir l'auto-questionnaire

Cohorte innovatrice, unique en France

- Intérêts indiscutables en termes de santé publique
- Eclairage sur les conséquences de l'exposition aux nanomatériaux

Apports aux établissements et aux médecins du travail et leur équipe pluridisciplinaire

- Supports de communication vulgarisés, sur un sujet complexe
 - Restitution d'un document de synthèse (à venir)
- alimentation documents réglementaires : DUER, DMST, Fiche d'entreprise
- Démonstration de la responsabilité sociétale de l'établissement

Site web (documents d'information à disposition)

www.santepubliquefrance.fr/epinano

Santé publique France / DST - Equipe EpiNano

| | |
|---|--|
|  | 12, rue du Val d'Osne / 94415 Saint-Maurice Cedex |
|  | 01 41 79 69 29 |
|  | epinano@santepubliquefrance.fr |